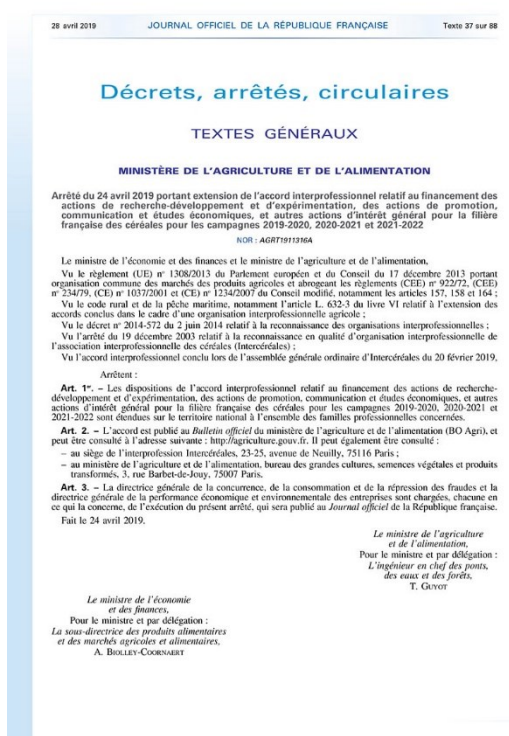




Intercéréales

Newsletter Intercéréales n°4



Accords interprofessionnels 2019/2022 et « protéines blé tendre »

L'accord triennal de la période 2019/2022 et l'accord « protéines blé tendre », conclus lors de l'Assemblée générale Intercéréales du 20 février dernier, ont fait l'objet d'arrêtés d'extension le 24 avril 2019 (JO du 28 avril 2019).

Ils sont entrés en vigueur le 1er juillet 2019 pour les trois campagnes à venir.



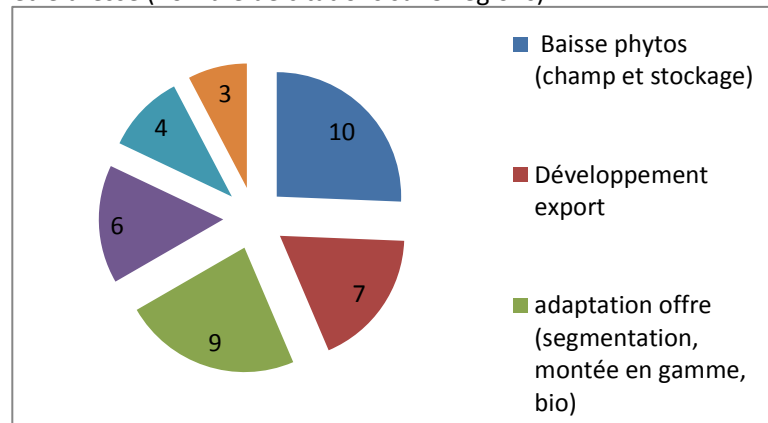
CRC / Plan de transformation

Après la phase de conception et d'écriture, puis de présentation du plan de transformation de la filière au sein de différentes instances, l'enjeu est désormais de réussir sa mise en œuvre opérationnelle. Si la mobilisation des acteurs nationaux est indispensable, le déploiement effectif du plan passe nécessairement par l'implication des structures, organisations et entreprises territoriales.

Le pilotage et le suivi du plan en région relève logiquement des CRC (Comités Régionaux des Céréales), appelés à devenir CRGC (Comités Régionaux grandes Cultures), et donc légitimes pour cela. C'est à ce titre qu'Intercéréales est désormais régulièrement présent au sein de ces CRC, avec une méthode de travail en plusieurs phases :

- Présentation du plan, réalisée, pour l'essentiel des régions, à l'automne 2018,
- Travail lors d'une deuxième réunion pour identifier les actions du plan jugées les plus prioritaires en fonction des conditions régionales spécifiques, pédo-climatiques, organisationnelles et de marché
- Evaluation et suivi de la « trajectoire » régionale

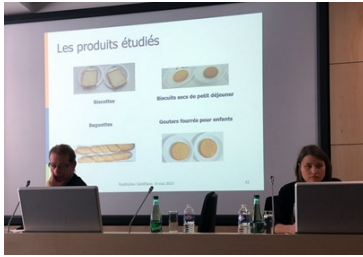
A titre d'illustration, un premier bilan des priorités retenues peut être dressé (nombre de citations sur 9 régions) :



A ce stade, quelques conclusions peuvent être tirées :

- Un très bon accueil de la démarche interprofessionnelle dans les différentes régions
- Une forte demande d'appui et d'animation de l'interprofession pour aider les acteurs de terrain, en synergie avec les instances préexistantes
- Un souhait d'intervention coordonnée et cohérente entre les interprofessions grandes cultures.

Compte-tenu des deux derniers points, Intercéréales et Terres Univia se proposent de travailler conjointement avec quatre régions « tests » pour identifier de façon très concrète la meilleure organisation à mettre en œuvre pour accompagner, sur tout le territoire, la mise en œuvre de ces plans.



Restitution des résultats du projet « Céréfibres »

La restitution des résultats du projet « Céréfibres » a eu lieu le 14 mai dernier à l'auditorium porte Maillot devant une soixantaine de participants d'horizons différents : recherche publique et privée, laboratoires, entreprises de première et seconde transformation, organisations professionnelles. Rappelons qu'Intercéréales a coordonné en 2017 et 2018 un projet de recherche sur les fibres alimentaires afin d'améliorer la qualité nutritionnelle des produits céréaliers (une des actions du plan de transformation de la filière). L'objectif de ce projet, qui a reçu le soutien financier du Ministère de l'Agriculture (DGAL), était de chercher à augmenter la consommation de fibres de tous les consommateurs. Le projet visait à étudier 4 produits céréaliers de consommation courante (la baguette, la biscotte, le goûter fourré pour enfants, le biscuit de petit déjeuner), en cherchant à quantifier le niveau maximum d'enrichissement possible en fibres, sans détérioration de l'acceptabilité des produits par le consommateur.

Cette restitution a été l'occasion d'aborder les dernières recommandations alimentaires du PNNS (Programme National Nutrition Santé) par Santé Publique de France, avant une présentation des principaux résultats de l'étude par les différents chercheurs du projet, et un retour d'expérience des entreprises partenaires de l'étude.

L'étude a montré que la réponse dépendait à la fois du type de produit et du type de fibres ajoutées. Il n'est donc pas possible de tirer de conclusions générales sur l'ensemble des produits céréaliers, et il est nécessaire d'étudier spécifiquement chaque combinaison produit/fibres.

Atteindre les objectifs de recommandations de consommation en fibres préconisées par les autorités de santé (apports nutritionnels conseillés de 25 g/jour pour les adultes) demeure un véritable défi à relever. Les produits céréaliers, d'une grande diversité et forts contributeurs de l'apport en fibres de la population française, sont des produits intéressants sur lesquels il est nécessaire de poursuivre des travaux sur l'enrichissement en fibres.

Restitution étude « export »



Face aux profonds changements en cours sur le marché mondial, Intercéréales a lancé, début 2019, une étude sur l'évolution des principaux déterminants de l'exportation à un horizon de 5-10 ans, qui a fait l'objet d'une restitution le 12 juin dernier.

Si la croissance de la demande de céréales en Asie fait figure d'élément déclencheur, la motivation profonde de l'étude est la volonté de la filière de s'extraire d'une position où elle subit, pour l'essentiel, la concurrence mondiale, et d'imaginer les conditions et moyens d'un ajustement du positionnement stratégique collectif à l'exportation.

Les principaux acteurs de l'exportation des céréales françaises ont participé à cette étude, dont la conduite a été confiée à Pierre Duclos (Agri Trade Consulting). Tous les maillons de la chaîne export, depuis les semenciers jusqu'aux opérateurs portuaires, en passant par les producteurs, les organismes collecteurs et les exportateurs, ont activement participé à une réflexion qui a, plus largement encore, associé des spécialistes de la recherche agronomique, du cadre réglementaire, des industries céréalières, ainsi que les équipes de France Export Céréales. Une approche multi-facette du sujet a été retenue et quatre grandes thématiques ont émergé : les fondamentaux du marché mondial et les flux origine/destination, les questions réglementaires et les attentes sociétales, le potentiel qualitatif des productions françaises, la structuration de l'offre.

De la représentation globale du marché ont découlé des besoins spécifiques en termes d'accompagnement par la promotion collective. Les contributeurs à l'étude ont ainsi abouti à une vision partagée de l'avenir, d'après laquelle les grands domaines d'action que sont la représentation institutionnelle, le retour d'information à la filière jusqu'au maillon des obtenteurs, la visibilité de l'offre sur des marchés de nature différente, ou encore la mise en lumière de la performance sociétale des céréales françaises et de la technicité de la filière, sont autant d'axes à consolider pour différencier et valoriser de manière optimale sur le marché international nos productions et notre organisation collective.

Le Comité Recherche et Développement aux Culturales®



Le Comité Recherche et Développement présidé par Daniel PEYRAUBE avait choisi de se délocaliser pour son rendez-vous traditionnel du mois de juin d'examen du programme de Recherche et Développement pour la campagne suivante. Il s'est ainsi réuni le 5 juin près de Poitiers, avant de se rendre l'après-midi sur le salon des Culturales®, organisé par ARVALIS-Institut du végétal pour la première fois dans le Grand Ouest, à Jaunay-Marigny près du Futuroscope.

Du fait d'une météo capricieuse, les participants ne sont pas découragés et n'ont pas hésité à braver les éléments. Ils se sont ainsi rendus sur le site, équipés d'imperméables, parapluies et autres surbottes... Ils ont ainsi pu découvrir concrètement les différentes solutions proposées pour une agriculture durable afin de répondre efficacement aux défis de notre société. Les agriculteurs sont en effet à la recherche de nouvelles solutions pour s'adapter au changement climatique, limiter la consommation d'intrants, diversifier leurs rotations et leurs productions afin de satisfaire marchés et consommateurs à la recherche de produits plus locaux et de haute qualité. Entretien de la fertilité des sols, innovations et alternatives pour la protection des cultures, innovations technologiques et numériques, raisonnements économiques et stratégies d'exploitation étaient les principaux thèmes sur lesquels experts et agriculteurs ont pu échanger. Cette édition est une belle réussite, puisque 15 000 visiteurs se sont rendus sur le site malgré une météo très défavorable, avec notamment une dynamique partenariale remarquable.

La Grande Brasserie, 5 et 6 novembre 2019 – Goutez à la transformation de la filière céréalière



Intercéréales et Passion Céréales organiseront les 5 et 6 novembre un évènement réunissant les professionnels de la filière et les parties prenantes de la société autour du *plan de transformation et la durabilité de la filière céréalière*.

Notre souhait : faire prendre conscience à nos environnements que la transformation de la filière est en marche, et que nos efforts d'écoute et de progression sont déjà engagés.

Pour cela, nous avons imaginé un dispositif ambitieux, convivial et impactant, « La Grande Brasserie ».

Durant 2 jours, dans une brasserie parisienne, les professionnels accueilleront à leur table des organisations officielles, des élus, des journalistes, représentants de la société civile etc. afin de partager avec eux un repas dont les plats et les boissons incarneront les axes forts de la transformation.

Promotion marché intérieur – Nouveau programme de communication



Un nouveau programme de Promotion marché intérieur co-construit conjointement par Passion Céréales et le Cifap, accompagnés des membres d'Intercéréales, sera dorénavant intégralement piloté et mis en œuvre par Passion Céréales.

Projet Multirégio



Le projet Multirégio "Une route fluviale pour l'économie circulaire" a franchi des étapes importantes en 2019 avec la signature le 6 mai 2019 du protocole inter-filière entre Voies navigables de France, Intercéréales, AIMCC "Industrie pour la construction" et le GICAN "construction navale") pour remettre un dossier de financement à BPI France début 2020. Plusieurs acteurs de ces filières se sont engagés en vue de créer une société de location de barges de gabarit intermédiaire (longueur 45m, largeur 5,70m) et de développer des offres multimodales sur le périmètre du réseau Seine-Escaut notamment au sein du grand bassin parisien.

Les entreprises de la filière engagées dans le projet sont : Invivo, Soufflet, Tereos, Axérial, advitam, noriap.

Les prochaines étapes préparatoires seront conduites entre juin et novembre 2019

- avec un architecte naval et un bureau d'études portuaire en vue de finaliser d'une part le dossier de consultation des barges et d'autre part les besoins d'adaptation portuaire sur le réseau Seine-Escaut,
- avec un conseiller économique et financier pour définir le modèle économique de l'offre Multiregio.

Une réunion d'information sera organisée le mardi 3 septembre après midi chez VNF pour faire le point sur le projet pour tous les acteurs intéressés dans la filière, notamment les utilisateurs de cette nouvelle solution logistique. Merci de bien vouloir réserver le créneau et nous indiquer si vous êtes intéressés pour recevoir une invitation.

Pour tout complément d'information sur la démarche, vous pouvez contacter Solenn Le Boudec à l'adresse sleboudec@intercereales.com

Dates à retenir

▶ Comité Recherche et Développement

- Mardi 1^{er} octobre - 14h30/17h30

▶ Comité Promotion Export

- Mercredi 16 octobre - 14h30/17h30

▶ Conseil d'administration

- Mardi 29 octobre - 14h30/17h30

▶ Assemblée Générale

- Mardi 26 novembre - 9h/14h

▶▶ Comité Promotion Marché Intérieur

- Recherche de date en cours